



upds
Union des professionnels
de la dépollution des sites



Rapport de gestion pour l'année 2018

4 avril 2019

SOMMAIRE

1. Activité de l'UPDS en 2018	3
2. Présentation des comptes 2018.....	4
2.1. Résultat	4
2.2. Recettes	4
2.3. Dépenses	4
3. Bilan de l'UPDS 2018	5
4. Affectation du résultat.....	5
5. Rapport du Commissaire aux comptes.....	5

Annexe - Tableau comparatif Bilan 2018/Bilan 2017

1. Activité de l'UPDS en 2018

L'année 2018 a été marquée par un rajeunissement de l'image de l'UPDS, dévoilé lors du salon POLLUTEC fin 2018 et par la révision des statuts qui a permis d'ouvrir le syndicat à des adhérents exerçant une activité connexe au secteur des sites et sols pollués. Elle a également été l'occasion de démarrer un travail de promotion de nos métiers avec l'appui d'un cabinet de conseil, qui se poursuivra en 2019.

Les principales actions de l'UPDS en 2018 sont liées à la communication dans le but, notamment, de répondre aux attentes exprimées par les adhérents concernant une meilleure visibilité de la profession :

- modification de l'identité visuelle de l'UPDS (logo et charte graphique),
- refonte complète du site Internet de l'UPDS (partie publique et partie réservée aux adhérents) ;
- participation au salon POLLUTEC et animation de l'espace de conférences du village SSP ;
- montage et publication de trois numéros de UPDS Mag, en mars, en Juillet et en novembre 2018 ;
- dans le cadre du réseau ESSORT, co-organisation en partenariat avec l'Ademe du colloque « *Solutions de dépollution des sites et sols pollués* » à Paris le 19 septembre 2018,
- activité soutenue sur les réseaux sociaux (Linkedin et Twitter),
- 7 articles dans la presse, dont un numéro « panorama des solutions » élaboré en partenariat avec Environnement et Technique sur « *les bonnes pratiques en matière de dépollution sur les grands projets urbains* ».

Par ailleurs, les travaux initiés dans différents groupes de travail se sont poursuivis et certains ont enfin abouti en décembre 2018, après plus de deux ans d'échanges :

- publication de la norme NF X 31-620 révisée, partie 1 à 5,
- publication de l'arrêté ministériel dit « référentiel » décrivant le mode de certification du bureau d'études SSP tel que prévu à l'article R556-3 C.Env. et fournissant le modèle d'attestation à utiliser.
- Publication de 2 guides Ademe sur la méthodologie d'élaboration des fonds pédo-géochimiques naturels et/ou anthropiques à l'échelle d'un territoire ou d'un site.

Enfin, les autres faits notables pour l'année 2018 sont :

- l'organisation de 3 journées de réunions UPDS en dehors de Paris (2 à Lyon, 1 à Nantes),
- la collecte dorénavant semestrielle des données accidentologie des adhérents,
- l'intégration de l'UPDS au Conseil d'Administration du LIFTI (Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes).

2. Présentation des comptes 2018

2.1. Résultat

En 2018, l'UPDS enregistre 4 378 euros de déficit net contre un excédent de 37 071 euros en 2017.

2.2. Recettes

En 2018, les recettes de l'UPDS n'augmentent que légèrement (+2%), du fait notamment de la stabilité globale des chiffres d'affaires des adhérents entre 2016 et 2017, entraînant un maintien de l'assiette des cotisations. Cette évolution des cotisations est également liée au départ d'un adhérent (ATI Services) compensée par l'arrivée de deux nouveaux adhérents (Fondasol et Serea).

2.3. Dépenses

Les dépenses de l'UPDS augmentent de façon notable (+21 %) entre 2017 et 2018, principalement du fait :

- de la réalisation de nombreuses opérations de communication pour améliorer la visibilité du métier et répondre ainsi aux attentes exprimées par les adhérents (changement de logo et de charte graphique, refonte du site internet, POLLUTECH, UPDSMag) ;
- du démarrage de l'accompagnement par le cabinet conseil pour améliorer cette promotion des métiers SSP et de la réalisation de l'étude de benchmarking sur les aides publiques.

Cette augmentation est en partie compensée par :

- la baisse des salaires et charges (du fait d'un congé maladie de 5 semaines en été 2018) ;
- la reprise de provisions liée à l'étude SGS sur l'exposition des salariés qui n'a finalement pas été terminée ni facturée.

Les autres postes de dépenses restent globalement stables.

3. Bilan de l'UPDS 2018

La Trésorerie est placée, de manière prudente. Elle est inférieure à celle de 2017 du fait du léger déficit constaté à fin 2018, du passage en 2018 au paiement mensuel (au lieu de trimestriel) des charges sociales, et de provisions pour primes à fin 2018 plus faibles qu'à fin 2017.

Au passif, les capitaux propres (réserves statutaires – fonds associatif) s'élèvent à 257 869 € et les dettes diminuent d'environ 20 % (notamment du fait d'un passage en 2018 d'un règlement trimestriel à mensuel des cotisations sociales et de provisions pour primes inférieures à celles de fin 2017).

4. Affectation du résultat

Nous proposons de financer le léger déficit des comptes 2018 grâce au fonds de réserves statutaires de l'UPDS ainsi qu'au fonds de réserves doté à fin 2017 pour POLLUTEC.

5. Rapport du Commissaire aux comptes

Le Commissaire aux comptes a effectué un audit des comptes de l'UPDS selon les normes professionnelles applicables en France. Le rapport correspondant est lu en AG par le Commissaire aux comptes.

ANNEXE

Tableau comparatif Bilan 2018/Bilan 2017

BILAN 2018 vs BILAN 2017		Réalisé au 31/12/2018	BILAN 2017
Recettes	Cotisations	254 561,00 €	250 590,00 €
	Subventions	- €	0,49 €
	Produits de gestion courante	- €	0,07 €
	Commande étude BRGM (seuils acceptation terres sur PTF)	- €	3 500,00 €
	Partenariat colloque nov 2017 avec EA Ecoentreprises	2 892,00 €	- €
	Partenariat panorama Environnement et technique Pollutec 2018	2 305,50 €	- €
	Total	259 758,50 €	254 089,58 €
	Dépenses	Salaires et charges	129 864,13 €
Pollutec		34 475,09 €	- €
Cotisations à tiers (Fnade, AFITE, PEXE, NICOLE, AFNOR, LIFTI)		24 901,50 €	25 609,00 €
Accompagnement cabinet Conseil/M.Venturini		19 254,00 €	- €
Loyers yc ménage et assurances/ location de salles		17 796,77 €	19 808,71 €
Frais de mission / receptions		12 111,85 €	15 301,20 €
Refonte du site internet		12 690,00 €	- €
Communication : MàJ docs comm pour colloque, magazine,...		10 935,20 €	3 172,40 €
Etude SGS suivi des expositions - base de données		- 9 425,00 €	6 228,36 €
Comptable (bilan + gestion paye) + commissaire aux comptes		6 186,32 €	5 939,04 €
Frais divers (fournitures, téléphone, affranch, gestion informatique, frais bancaires, abonnements)		5 926,51 €	6 076,51 €
Frais avocats : révision statuts et relecture guide BP MOA/MOE/TV		- €	- €
Impôts sur intérêts CSL, taxe sur salaires		492,03 €	509,64 €
Amortissement matériel		79,42 €	336,33 €
Frais d'inscription à colloques (Intersol, ...)		91,00 €	214,00 €
Divers et imprévus		- €	1 000,00 €
Extourné AGRI Naples 2016		- €	0,20 €
Etude BCA		- €	0,01 €
Charge diverses gestion courante		0,01 €	- €
Total		265 378,83 €	218 541,37 €
Résultat d'exploitation		- 5 620,33 €	35 548,21 €
Produits financiers		1 440,19 €	1 809,49 €
Résultat courant		- 4 180,14 €	37 357,70 €
Impôts sur les bénéfices		198,00 €	287,00 €
Excédent ou Déficit		- 4 378,14 €	37 070,70 €